

ANNEXE B  
(article 5)

**Certificat d'attestation à distance**  
(procuration signée par le représentant)

Je, \_\_\_\_\_, du (de la) \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ dans le (la) \_\_\_\_\_ du (de la) \_\_\_\_\_ atteste ce qui suit :

1. Je suis membre en règle de la Société du Barreau du Manitoba.
2. \_\_\_\_\_ [« mandant(e) »] m'a demandé d'agir à titre de témoin de la signature de la procuration durable ci-jointe.
3. Le (la) mandant(e) a prouvé son identité en me présentant \_\_\_\_\_.
4. Je crois que la procuration a été signée par \_\_\_\_\_ [« représentant(e) »] et que ce (cette) dernier (dernière) n'est ni la personne à qui la procuration a été donnée (« mandataire ») ni le (la) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait du (de la) mandataire.

**OU**

J'ai vu la procuration durable être signée par \_\_\_\_\_ [« représentant(e) »] et ce (cette) dernier (dernière) n'est ni la personne à qui la procuration a été donnée (« mandataire ») ni le (la) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait du (de la) mandataire.

5. Je crois que le (la) représentant(e) a signé la procuration sans être en présence du (de la) mandataire.
6. Le \_\_\_\_\_, j'ai été témoin par vidéoconférence de la reconnaissance par le (la) mandant(e) de la signature apposée sur la procuration par le (la) représentant(e).
7. Je ne suis ni le (la) mandataire ni le (la) conjoint(e) ou conjoint(e) de fait du (de la) mandataire.
8. Je crois que le (la) mandant(e) a compris la nature et la portée de la procuration et qu'il (qu'elle) a reconnu de plein gré la signature, sans être en présence du (de la) mandataire, comme étant celle du (de la) représentant(e).

\_\_\_\_\_  
[signature du (de la) témoin]

\_\_\_\_\_  
(date)